



Johann Lemaire

29 SEPTEMBRE 2026

**ECLAIRAGE**

# **La « guerre cognitive » et son dilemme démocratique : penser par soi-même est-il un enjeu sécuritaire ?**

**grip**



Depuis quelques années, l'expression de «*guerre cognitive*» s'impose dans les espaces stratégiques, politiques et médiatiques<sup>1</sup>. Cette diffusion intervient dans un contexte marqué par le retour de la guerre de haute intensité sur plusieurs fronts, la multiplication des stratégies dites «*hybrides*» et la crainte d'ingérences informationnelles attribuées à des puissances étrangères. Parallèlement, les inquiétudes se développent quant aux effets des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle sur les individus. Les alertes concernant l'augmentation des troubles anxieux chez les adolescents<sup>2</sup>, les débats sur les effets cognitifs des plateformes numériques<sup>3</sup> ou encore la prolifération des *deepfakes*<sup>4</sup> alimentent l'idée que les capacités de jugement des citoyens constituent désormais une préoccupation publique. L'adoption par l'Australie d'une loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux aux moins de seize ans<sup>5</sup>, de même que les débats et initiatives similaires engagés dans plusieurs pays européens<sup>6</sup>, témoignent de cette préoccupation croissante.

Tout cela forge un contexte dans lequel se diffuse la notion de «*guerre cognitive*». Popularisée à partir de 2017 dans les milieux stratégiques occidentaux, notamment au sein de l'OTAN<sup>7</sup>, elle désigne l'idée que les conflits contemporains ne cherchent plus seulement à contrôler l'information ou à influencer les opinions, mais à agir directement sur les mécanismes de la cognition. Autrement dit, l'attention, la mémoire, les émotions, le raisonnement ou encore la prise de décision deviennent autant de leviers susceptibles d'être exploités afin d'orienter les comportements individuels et collectifs. Les débats autour de *TikTok*<sup>8</sup> en offrent une illustration :

au-delà de la circulation biaisée des contenus problématiques, les inquiétudes portent désormais sur la capacité des algorithmes à capter l'attention, façonner les représentations et influencer durablement les comportements de millions d'utilisateurs.

Pourtant, le véritable enjeu ne réside pas uniquement dans ces pratiques, ni même dans les évolutions technologiques qui imposent une adaptation des doctrines militaires. La propagande, les opérations d'influence ou la guerre psychologique accompagnent les conflits depuis des siècles. Ce qui semble surtout inédit est leur regroupement sous une même catégorie stratégique, qui tend à intégrer au champ de la défense certains phénomènes informationnels, psychologiques et sociaux jusqu'alors principalement appréhendés sous l'angle des médias, l'éducation, les sciences sociales ou la communication politique.

En effet, une catégorie stratégique est une construction conceptuelle et politique qui permet d'identifier, de nommer et d'organiser certains phénomènes comme relevant de la compétition stratégique<sup>9</sup>. En structurant la perception des menaces, elle ne se contente pas de décrire le réel : elle contribue à le construire en légitimant certains acteurs, certaines doctrines, certaines organisations et certaines politiques publiques.

Cet *éclairage* propose d'analyser la guerre cognitive moins comme un simple concept militaire que comme une catégorie stratégique en cours d'institutionnalisation. L'enjeu n'est pas de contester les transformations technologiques et doctrinales qui affectent les conflits

contemporains, mais d'interroger les effets de leur requalification en « *guerre cognitive* ». L'hypothèse défendue est que cette catégorie ne se contente pas de décrire une évolution des conflictualités : elle contribue

à redéfinir les menaces, les institutions chargées d'y répondre et, plus largement, la manière dont les démocraties appréhendent les phénomènes informationnels.

## 1. D'un espace psycho-informationnel à la « guerre cognitive » : la construction d'une catégorie stratégique

L'expression de « *guerre cognitive* » est relativement récente. Pourtant, les objectifs auxquels elle renvoie sont anciens. Depuis longtemps, les États cherchent à influencer les perceptions de leurs adversaires, à renforcer le moral de leur propre population ou à affaiblir celui de leurs ennemis. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, Carl von Clausewitz montre que la guerre est marquée par un « *brouillard* » informationnel<sup>10</sup> : les décideurs doivent agir malgré des informations incomplètes, incertaines ou contradictoires. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, les travaux de Gustave Le Bon sur la psychologie des foules, de Walter Lippmann sur la fabrication de l'opinion publique et de Harold Lasswell sur la propagande, contribuent à faire des perceptions collectives et de l'opinion publique des objets centraux de la réflexion politique et stratégique<sup>11</sup>. Les opérations de désinformation du débarquement de Normandie (opération *Fortitude*)<sup>12</sup>, la propagande des deux guerres mondiales<sup>13</sup> ou les campagnes radiophoniques de la Guerre froide<sup>14</sup> illustrent cette volonté ancienne d'agir sur les croyances et les comportements.

Une première rupture intervient dans les années 1990. L'information et l'influence ne sont plus seulement des instruments de la guerre : elles deviennent des catégories stratégiques à part entière. La fin de la Guerre froide et la numérisation des forces armées favorisent l'émergence des concepts d'« *Information Warfare* » (guerre informationnelle), d'« *Information Superiority* » (supériorité informationnelle) puis de « *Network-Centric Warfare* » (guerre réseaucentrée)<sup>15</sup>, qui font de la maîtrise de l'information un levier de supériorité opérationnelle. La guerre du Golfe (1991)<sup>16</sup> l'illustre : grâce au renseignement satellitaire, aux communications en temps réel et aux frappes de précision, la coalition acquiert un avantage décisif sur les forces irakiennes.

La révolution numérique élargit ensuite cette logique au-delà du seul champ militaire. L'essor d'Internet, du Web 2.0, des réseaux sociaux, du *Big Data* et des algorithmes, transforme profondément l'environnement informationnel. Les messages deviennent instantanés, personnalisés et massivement diffusables, comme l'a montré l'affaire

*Cambridge Analytica*<sup>17</sup>, tandis que les campagnes d'ingérence attribuées à la Russie lors de l'élection présidentielle américaine de 2016 révèlent leur potentiel géopolitique. Les doctrines occidentales évoluent alors vers des approches plus intégrées : « *Information Operations* » (opérations informationnelles), « *Strategic Communication* » (communication stratégique) puis « *Hybrid Warfare* » (guerre hybride)<sup>18</sup>, qui articulent information, influence et opérations militaires. Une frappe militaire n'est ainsi plus pensée uniquement pour détruire une cible, mais aussi pour produire un effet psychologique et façonner le récit du conflit.

Dans ce contexte de révolution numérique, de diffusion des stratégies « *hybrides* »<sup>19</sup> et de préoccupations croissantes autour des manipulations informationnelles, la notion de « *guerre cognitive* »<sup>20</sup> émerge à partir de 2017 dans certains milieux stratégiques américains, avant d'être développée par le *Commandement allié Transformation (ACT)* et l'*Innovation Hub* de l'OTAN<sup>21</sup>. Le déplacement est majeur. Il ne s'agit plus seulement de contrôler l'information ou d'influencer les opinions, mais d'agir directement sur les processus cognitifs : attention, mémoire, émotions, raisonnement et prise de décision, afin d'orienter les

comportements individuels et collectifs. Certains travaux vont jusqu'à considérer que « *le cerveau sera le champ de bataille du 21<sup>e</sup> siècle* »<sup>22</sup>.

Les développements les plus récents prolongent cette dynamique. Les progrès de l'intelligence artificielle générative, des algorithmes de recommandation et des *deepfakes* renforcent la capacité à produire des contenus crédibles, personnalisés et automatisés, susceptibles d'influencer les comportements à grande échelle<sup>23</sup>. Ces évolutions nourrissent l'élaboration d'un concept de guerre cognitive (« *Cognitive Warfare Concept* ») au sein de l'OTAN, tout en alimentant un débat doctrinal toujours ouvert. Certains auteurs proposent de faire de la cognition un nouveau domaine de confrontation, au même titre que la terre, la mer, l'air, l'espace ou le cyberspace<sup>24</sup>; d'autres y voient au contraire une dimension transversale affectant l'ensemble des opérations militaires<sup>25</sup>. L'OTAN ne l'a pas officiellement consacrée comme un nouveau domaine d'opérations, mais les débats qu'elle suscite interrogent déjà les implications stratégiques, éthiques et politiques d'un conflit dont les processus cognitifs humains deviendraient le principal espace de confrontation et forgerait un état de guerre permanent.

## 2. Nommer pour gouverner : les effets politiques de la « guerre cognitive »

L'adoption de la notion de « *guerre cognitive* » ne constitue pas seulement

une évolution du vocabulaire stratégique. Employer le terme de « *guerre* » ne revient

pas simplement à qualifier une réalité : il transforme la manière de la penser. Des phénomènes tels que la désinformation, la polarisation ou les campagnes d'influence ne relèvent plus seulement de l'information, de l'éducation ou du débat démocratique ; ils deviennent désormais des menaces pour la « *sécurité collective* »<sup>26</sup>. Ce changement de registre contribue à légitimer de nouvelles politiques publiques, de nouveaux dispositifs de sécurité et de nouvelles formes d'intervention. En France, par exemple, le projet de loi de finances pour 2024 prévoit près de 132 millions EUR pour les services du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) chargés de la cybersécurité et de la lutte contre les manipulations de l'information (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information-ANSSI, Opérateur des systèmes d'information interministériels classifiés – [OSIIC] et Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères [VIGINUM]), soit une hausse d'environ 15 % en un an, malgré un contexte de forte contrainte budgétaire<sup>27</sup>.

Au-delà de ses effets institutionnels, le terme « *guerre* » possède une forte portée politique et symbolique. Être « *en guerre* » ne consiste pas seulement à identifier une menace. Cela crée un sentiment d'urgence, légitime des mesures exceptionnelles et redéfinit les priorités de l'action publique. En inscrivant la désinformation ou les campagnes d'influence dans un registre guerrier, les institutions rendent plus légitimes les réponses relevant de la sécurité, de la défense ou du renseignement que celles portées par l'éducation, la culture ou les médias. Le terme « *guerre* » ne décrit donc pas seulement une réalité ; il contribue à structurer le débat public.

Concrètement, cette évolution se traduit d'abord par un élargissement des acteurs mobilisés. Longtemps principalement appréhendées par les médias, la communication politique ou la recherche, la désinformation et les campagnes d'influence font désormais également l'objet d'une attention croissante des institutions de sécurité et de défense.

### Les initiatives de l'OTAN et de l'UE en matière de guerre cognitive

Depuis les années 2010, l'OTAN accorde une attention croissante aux dimensions informationnelles et cognitives des conflits. En 2014 est ainsi créé à Riga le NATO Strategic Communications Centre of Excellence (StratCom COE), centre chargé de développer la recherche, la formation et les capacités en matière de communication stratégique<sup>28</sup>. À partir de 2020, le Commandement allié Transformation (Allied Command Transformation, ACT) et son Innovation Hub approfondissent

plus spécifiquement la notion de « *guerre cognitive* »<sup>29</sup>, envisagée comme une forme de confrontation visant les perceptions, les processus de décision et les comportements. Ces réflexions donnent lieu à une première réunion scientifique en 2021, à des travaux de recherche, puis au développement d'un concept de guerre cognitive, intégré aux réflexions de l'Alliance sur la « *supériorité cognitive* ».<sup>30</sup> Il convient toutefois de ne pas présenter ces travaux comme la reconnaissance d'un

nouveau domaine militaire autonome : l'OTAN traite aujourd'hui la dimension cognitive comme un enjeu transversal aux différents domaines d'opération<sup>31</sup>.

L'Union européenne suit une trajectoire parallèle, sans toutefois reprendre directement la notion de « guerre cognitive ». Dès 2015, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) met en place l'*East StratCom Task Force*, initialement destinée à répondre aux campagnes de désinformation russes et à renforcer la communication stratégique de l'Union dans son voisinage oriental<sup>32</sup>. Cette approche s'élargit progressivement. La *Boussole stratégique*<sup>33</sup>, adoptée en 2022, inscrit les manipulations informationnelles parmi les menaces pesant sur la sécurité européenne et prévoit la création d'une

boîte à outils contre les manipulations de l'information et les ingérences étrangères (*FIMI Toolbox*), destinée à renforcer les capacités de détection, d'analyse et de réponse de l'Union<sup>34</sup>. Elle s'insère dans une *Hybrid Toolbox* plus large, complétée en 2024 par des équipes de réaction rapide aux menaces hybrides, mobilisables au profit des États membres et des partenaires de l'Union. Plus récemment, le Bouclier européen<sup>35</sup> de la démocratie, présenté en 2025, prolonge cette dynamique en renforçant les capacités européennes de détection et de réaction face aux manipulations informationnelles, tout en mettant davantage l'accent sur la résilience démocratique, l'éducation aux médias et le soutien à l'intégrité de l'espace informationnel.

Parallèlement, les compétences jugées nécessaires à la défense s'élargissent. Aux savoir-faire traditionnels des opérations psychologiques s'ajoutent désormais la psychologie cognitive, les neurosciences, les sciences comportementales, l'intelligence artificielle ou encore les sciences des données. Cette évolution est particulièrement visible dans les travaux menés par l'OTAN. En juin 2021, son *Innovation Hub* organise avec l'École nationale supérieure de cognitive (ENSC) de Bordeaux un premier symposium scientifique consacré à la guerre cognitive. École publique d'ingénieurs de Bordeaux INP, l'ENSC est spécialisée dans l'étude des interactions entre cognition humaine et technologies, notamment autour du facteur humain, de l'intelligence artificielle et des interfaces homme-système. Le

symposium réunit militaires et chercheurs pour interroger la cognition humaine, ses forces et ses vulnérabilités, son rôle dans la décision militaire, sa dépendance croissante aux technologies numériques ainsi que ses dimensions sociales et politiques dans un contexte de compétition stratégique. L'enjeu n'est donc plus seulement de produire et diffuser un message efficace, mais de comprendre les mécanismes qui déterminent sa réception et, à terme, ses effets sur les comportements<sup>36</sup>.

Cette évolution s'accompagne également d'arbitrages politiques. En Belgique, l'augmentation des investissements militaires prévue par la *Vision stratégique 2025*, s'accompagne notamment de la volonté « d'instaurer une

*culture de résilience informationnelle au sein des forces armées et de la société, afin de réduire la vulnérabilité aux manipulations et de préserver la cohésion nationale face aux assauts invisibles de la guerre cognitive* »<sup>37</sup>. Cela contraste avec la politique de maîtrise budgétaire engagée depuis 2024 par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui conduit à des arbitrages touchant notamment les secteurs de l'enseignement, de la culture et des médias. Sans établir de lien de causalité direct, ce contraste révèle des priorités différentes : alors même que l'éducation aux médias, l'esprit critique ou les institutions culturelles sont régulièrement présentés comme des leviers essentiels de résilience démocratique, les réponses les plus visibles et les mieux financées relèvent principalement des politiques de sécurité<sup>38</sup>. La catégorie

de « *guerre cognitive* » ne détermine pas à elle seule ces choix<sup>39</sup>, mais elle contribue à légitimer certains acteurs et certaines formes d'intervention au détriment relatif d'approches fondées sur la prévention, l'éducation et la culture<sup>40</sup>.

En définitive, qualifier un phénomène, c'est aussi désigner les institutions jugées légitimes pour y répondre. La guerre cognitive apparaît moins comme une simple innovation doctrinale que comme une opération de cadrage politique, réorganisant les compétences institutionnelles, orientant les investissements publics et privilégiant certaines formes d'intervention. Ce choix n'est pas nécessairement illégitime, mais il rappelle qu'aucune catégorie stratégique n'est neutre.

### 3. La « guerre cognitive » ou le risque de sécuritisation du social : un dilemme pour les démocraties libérales

L'adoption de la catégorie de « *guerre cognitive* » ne soulève pas uniquement des enjeux doctrinaux ou institutionnels ; elle interroge les fondements mêmes des démocraties libérales. En faisant de l'environnement psycho-informationnel et cognitif un espace de confrontation stratégique, elle étend progressivement le champ de la sécurité à des domaines jusqu'alors appréhendés sous un angle politique, social, culturel ou éducatif. Historiquement, les démocraties libérales se donnent pour mission de protéger les libertés

des citoyens ; la guerre cognitive introduit progressivement une autre ambition : protéger également leurs capacités de jugement<sup>41</sup>. Il ne s'agit plus seulement de défendre un territoire ou des institutions, mais aussi les perceptions, les comportements et les dynamiques informationnelles de la population. La promesse de « *protéger le cerveau* » fait du citoyen une vulnérabilité stratégique qu'il convient de préserver des influences adverses. Dès lors, une question s'impose : jusqu'où une démocratie peut-elle étendre le champ de la sécurité sans

transformer les principes qu'elle entend précisément protéger?

Pour essayer d'y répondre, il est important d'interroger d'abord la portée même du terme « guerre »<sup>42</sup>. Dans une démocratie libérale, la controverse, la critique ou la polarisation relèvent normalement du pluralisme politique et du débat démocratique. Lorsqu'elles sont également interprétées comme les effets potentiels d'opérations d'influence étrangères, elles deviennent aussi des objets de sécurité<sup>43</sup>. Plus le registre de la guerre s'étend, plus existe la tentation de lire des désaccords politiques ordinaires à travers le prisme de l'ingérence hostile. Le risque n'est donc pas seulement de militariser certaines réponses, mais d'installer progressivement une lecture sécuritaire de phénomènes dont les causes demeurent aussi sociales, économiques, politiques et culturelles. Ainsi, lorsque le champ de bataille devient celui des perceptions, des émotions et des comportements, la frontière entre défense de la société et intervention dans le débat démocratique devient plus difficile à tracer.

Ce dilemme n'est pas entièrement nouveau. Dans le *Gorgias*<sup>44</sup>, Platon montre qu'un individu peut être convaincu sans savoir : le contrôle de la persuasion peut permettre de produire de la croyance sans pour autant transmettre de connaissance, c'est-à-dire amener quelqu'un à tenir une affirmation pour vraie sans lui donner les moyens d'en comprendre ou d'en vérifier la vérité. Dès lors, celui qui maîtrise les techniques de persuasion peut exercer une influence sur le jugement d'autrui indépendamment de la véracité de son discours. Dans une démocratie, où la décision collective repose

précisément sur la confrontation des opinions et la capacité des citoyens à former leur propre jugement, cette possibilité devient un problème politique : comment se prémunir contre les entreprises de manipulation sans confier, à l'inverse, à une autorité le pouvoir de déterminer ce qui relève du vrai, du faux ou de la manipulation?

Dans *La République*<sup>45</sup>, cette méfiance conduit Platon plus loin : puisque certains discours peuvent corrompre les représentations et les comportements, la cité doit contrôler une partie des récits auxquels les citoyens sont exposés. Le remède à la manipulation devient alors lui-même une forme de gouvernement de l'information. Transposée avec prudence à nos démocraties, cette tension reste éclairante : lutter contre la manipulation suppose de la définir et donc de confier à certaines institutions le pouvoir de la qualifier.<sup>46</sup> Or, le pluralisme démocratique repose précisément sur la confrontation d'interprétations concurrentes, y compris radicales, contestataires ou erronées.

La difficulté apparaît particulièrement lorsque des opérations étrangères exploitent des fractures sociales préexistantes. Les campagnes russes observées en Europe ne créent pas nécessairement les controverses qu'elles investissent, mais peuvent chercher à les amplifier.<sup>47</sup> En France, par exemple, VIGINUM a ainsi documenté en 2024 des opérations étrangères exploitant notamment les émeutes en Nouvelle-Calédonie pour influencer le débat public numérique et créer un climat délétère<sup>48</sup>. L'ingérence peut donc être réelle sans que le conflit politique qu'elle instrumentalise soit quant à lui artificiel. Une contestation peut relever d'un désaccord légitime et, simultanément,

être amplifiée par une puissance étrangère. Confondre ces deux niveaux risquerait de délégitimer la contestation en raison de son instrumentalisation.

C'est ici que la rhétorique de la guerre cognitive peut devenir paradoxalement dangereuse pour les valeurs qu'elle prétend défendre. Si toute société devient un champ de bataille, toute fracture devient une vulnérabilité; si l'information devient une arme, toute controverse peut être soupçonnée d'être une opération. Le risque n'est pas nécessairement celui d'une censure, mais celui, plus diffus, d'une sécurisation du débat public, où des phénomènes

sociaux, économiques ou politiques sont progressivement reformulés dans le langage de la menace et de la défense<sup>49</sup>. L'OTAN reconnaît d'ailleurs cette ligne de crête et, implicitement, l'ambiguïté de sa propre position : l'ouverture et les libertés qui caractérisent les sociétés démocratiques constituent à la fois des valeurs à préserver et des vulnérabilités susceptibles d'être exploitées par des acteurs hostiles<sup>50</sup>. Tout le dilemme est là : comment protéger une démocratie contre la manipulation sans faire des perceptions et des opinions de ses citoyens l'objet même d'une politique de sécurité ?

# Références

1. GIRARDEAU Mylene, « [Débat : le nouveau champ de bataille qui exploite nos cerveaux](#) », TV5MONDE Info, vidéo, 2025 ; JÉGO Marie et VINCENT Élise, « [David Colon, historien : “La guerre cognitive est possible parce qu’un nombre considérable d’esprits sont devenus accessibles”](#) », Le Monde, 27 avril 2025 ; RICKLI Jean-Marc, « [La guerre cognitive : quand le cerveau devient un champ de bataille](#) », Le Temps, 9 juillet 2026 ; PONCET Guéric et MACHECOURT Clément, « [Cerveaux manipulés, climat modifié, IA infectée : ces guerres technologiques qui arrivent](#) », Le Point, 16 novembre 2025.
2. ROUEN-MALLET Caroline, EZAN Pascale et MALLET Stéphane, « [Réseaux sociaux : aider les adolescents à protéger leur santé mentale en revisitant leurs usages numériques](#) », The Conversation, 10 février 2026 ; HAIDT Jonathan, *The Anxious Generation. How the Great Rewiring of Childhood Is Causing an Epidemic of Mental Illness*, New York, Penguin Press, 2024.
3. CHAIEHLOUDJ Walid, « Plateformes numériques et cerveau : entre puissance des plateformes et (im)puissance du droit », dans Jean MESTRE et Stéphanie LACROIX-DE SOUSA (dir.), *Cerveau(x) et droit*, Paris, LGDJ, 2022, pp. 353-377.
4. Un « *deepfake* » est un contenu (vidéo, image ou enregistrement audio) généré ou modifié grâce à l’intelligence artificielle pour faire croire qu’une personne a dit ou fait quelque chose qui ne s’est jamais produit.
5. BYRON Kay et PRAVEEN Menon, « [Australia passes world-first social media ban for under-16s](#) », Reuters, 29 novembre 2024.
6. PINEAU Elizabeth, « [France’s National Assembly approves banning under-15s from social media](#) », Reuters, 26 janvier 2026 ; « [Spain to ban social media access for under-16s, PM Sanchez says](#) », Reuters, 3 février 2026 ; « [Denmark set to ban social media platforms for children under 15](#) », Reuters, 7 novembre 2025 ; « [Slovak government proposes banning social networks until age of 16](#) », Reuters, 26 août 2026 ; « [European Parliament agrees on resolution calling for minimum age on social media](#) », Reuters, 26 novembre 2025.
7. CLAVERIE Bernard et DU CLUZEL François, *Cognitive Warfare*, Norfolk, NATO Allied Command Transformation – Innovation Hub, 2020.
8. SOUVANLASI Leslie, « [Sur TikTok, l’effet “terrier de lapin” inquiète la Commission européenne et les ONG](#) », Le Monde, 27 février 2024.
9. HUYGHE François-Bernard, « [Catégories stratégiques](#) », *Revue Défense Nationale*, cahier en ligne.
10. CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, (trad. Denise Naville), Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Arguments », 1955, Livre I, chap. III (« Le génie guerrier »), pp. 81-82 ; MELOCHE-HOLUBOSKI Mélanie, « [Brouillard et brouillage de guerre : quand propagande et désinformation s’en mêlent](#) », *Radio-Canada International*, 19 novembre 2023.
11. LE BON Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1895 ; LIPPMANN Walter, *Public Opinion*, New

- York, Harcourt, Brace and Company, 1922 ; LASSWELL Harold D., *Propaganda Technique in the World War*, New York, Alfred A. Knopf, 1927.
12. Roos-Weil Lise, « [Opération Fortitude : la fake news savamment orchestrée du Débarquement](#) », *France Info TV*, 6 juin 2024.
  13. DELPORTE Christian, « La propagande a joué un rôle décisif pendant la Seconde Guerre mondiale », dans Jean LOPEZ et Olivier WIEVIORKA (dir.), *Histoires de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2024, p. 727-739.
  14. LEPEUPLE Anne-Chantal, « [“Radio free Europe” et “radio liberty” \(1950-1994\)](#) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°48, octobre-décembre 1995, pp. 31-45.
  15. HARBULOT Christian, « Guerre par l'information : la querelle des anciens et des modernes », dans HARBULOT Christian et LUCAS Didier (dirs.), *La guerre cognitive*, Paris, Économica, 2002.
  16. FREEDMAN Lawrence et KARSH Efraim, *The Gulf Conflict 1990-1991. Diplomacy and War in the New World Order*, Princeton, Princeton University Press, 1993 ; LIBICKI Martin C., *The Mesh and the Net: Speculations on Armed Conflict in a Time of Free Silicon*, Washington D.C., National Defence University Press, 1994.
  17. *Cambridge Analytica* est une société britannique de conseil politique devenue célèbre après les révélations de 2018 montrant qu'elle avait obtenu les données personnelles de plusieurs dizaines de millions d'utilisateurs de Facebook sans leur consentement explicite afin d'établir des profils psychographiques et de diffuser des messages politiques ciblés dans le cadre de plusieurs campagnes électorales, notamment l'élection présidentielle américaine de 2016. Voir not. : CADWALLADR Carole, GRAHAM-HARRISON Emma, « [Revealed: 50 million Facebook profiles harvested for Cambridge Analytica](#) », *The Guardian*, 17 mars 2018.
  18. PAUL Christopher, *Strategic Communication: Origins, Concepts, and Current Debates*, RAND, 2011.
  19. VERDEBOUT Agatha, « [Opérations “hybrides” et légitime défense dans le Concept stratégique 2022 de l'OTAN](#) », *Éclairage du GRIP*, 6 septembre 2022.
  20. CLAVERIE Bernard et DU CLUZEL François, *Cognitive Warfare*, op. cit.
  21. CLAVERIE Bernard, PRÉBOT Baptiste, BUCHLER Norbou et DU CLUZEL François (dirs.), « [Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance](#) », *NATO Science and Technology Organization - Collaboration Support Office*, mars 2022. Les auteurs rappellent que le thème « Cognitive Warfare » a été développé par le *NATO ACT Innovation Hub* dans le cadre d'un accord de coopération signé avec l'École nationale supérieure de cognitive (ENSC) en 2017, à la suite de travaux engagés dès 2013 sur la cyberpsychologie et la « *weaponization of neurosciences* » (militarisation des neurosciences).
  22. La formule est associée aux conférences et travaux de James Giordano, professeur de neurologie à l'université de Georgetown et conseiller du département de la Défense américain sur les neurotechnologies.
  23. JANIN Paul et BAZALGETTE Didier, « [Guerre cognitive : ce que révèlent sept années de recherche militaro-civile](#) », *Polytechnique Insights*, 4 novembre 2025.
  24. Johns Hopkins University et Imperial College

- London, « [Countering cognitive warfare: awareness and resilience](#) », *NATO Review*, 20 mai 2021.
25. CLAVERIE Bernard, PRÉBOT Baptiste, BUCHLER Norbou et DU CLUZEL François (dirs.), *Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance*, op. cit.
  26. BUZAN Barry, WÆVER Ole et DE WILDE Jaap, *Security. A New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1998, p. 21-47.
  27. BARBARIT Simon, « [Les tentatives de manipulations de l'information en France sont en hausse en 2024, alerte Viginum](#) », *Public Sénat*, 6 novembre 2024 ; « [Réorganiser la coordination des politiques de cybersécurité et de lutte contre les manipulations de l'information](#) », *Sénat (France) Commission des Affaires étrangères et de la Défense*, 2023.
  28. « [About NATO StratCom COE](#) », *NATO Strategic Communications Centre of Excellence*, 2014.
  29. « [Cognitive Warfare](#) », *NATO Allied Command Transformation*, s. d.,
  30. CLAVERIE Bernard, PRÉBOT Baptiste, BUCHLER Norbou et DU CLUZEL François (dir.), *Cognitive Warfare - La guerre cognitive, actes de la première réunion scientifique de l'OTAN* (Bordeaux, 21 juin 2021), Paris/Bordeaux, NATO Science and Technology Organization (STO) / École Nationale Supérieure de Cognitique (ENSC), 2021.
  31. GIRODANO James, « [Cognitive Warfare 2026 : NATO's Chief Scientist Report as Sentinel Call for Operational Readiness](#) », *Institute for National Strategic Studies (INSS), National Defense University*, 6 janvier 2026.
  32. « [About EUvsDisinfo](#) », *Service européen UROPÉEN pour l'action extérieure (SEAE)*, s. d.
  33. « [Une boussole stratégique pour renforcer la sécurité et la défense de l'UE au cours de la prochaine décennie](#) », *Conseil de l'Union européenne*, 21 mars 2022.
  34. « [Hybrid threats: Council paves the way for deploying Hybrid Rapid Response Teams](#) », *Conseil de l'Union européenne*, 21 mai 2024
  35. « [European Democracy Shield](#) », *Commission européenne*, 12 novembre 2025
  36. CLAVERIE Bernard, PRÉBOT Baptiste, BUCHLER Norbou et DU CLUZEL François (dir.), *Cognitive Warfare: The Future of Cognitive Dominance*, op. cit.
  37. « [Vision stratégique Défense 2025](#) », *Ministère de la Défense (Belgique)*, juillet 2025, p. 17.
  38. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Les faits sans le faux : lutter contre la désinformation, renforcer l'intégrité de l'information*, Paris, Éditions OCDE, 2024.
  39. MOUFFE Chantal, *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016.
  40. LONGUET Samuel, « [Est-ce à la Défense de lutter contre la désinformation ?](#), *Éclairage du GRIP*, 6 mai 2025
  41. DU CLUZEL François, *Cognitive Warfare*, Norfolk, NATO Innovation Hub, 2020 ; SCHWARTZBERG Melissa, « [Epistemic Democracy and Its Challenges](#) », *Annual Review of Political Science*, vol. 18, 2015, p. 187-203
  42. COURMONT Barthélémy, « ["Nous sommes en guerre" : vulnérabilité et sécuritisation face au coronavirus](#) », *Revue internationale et*

stratégique, n° 118, 2020, p. 25-34.

43. BUZAN Barry, WÆVER Ole et DE WILDE Jaap, *Security*, *op.cit.*
44. PLATON, *Gorgias* (traduction et notes de Monique Canto-Sperber), Paris, Flammarion, coll. « GF », 1987.
45. PLATON, *La République*, livres II-III, 376e-398b, (traduction, et notes de Georges Leroux), Paris, GF Flammarion, 2002.
46. APPELMAN Naomi, DREYER Stephan, BIDARE Pranav Manjesh et POTTHAST Keno C., « [Truth, intention and harm: Conceptual challenges for disinformation-targeted governance](#) », *Internet*

*Policy Review*, vol. 11, n° 2, 16 mai 2022.

47. HAMILTON Robert E., « [Russia's Attempts to Undermine Democracy in the West: Effects and Causes](#) », *Orbis*, vol. 63, n° 3, 2019, p. 334-348
48. « [Rapport d'activité 2024 - Viginum](#) », *Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)*, Paris, 2025.
49. DUNN CAVELTY Myriam et LAUDRAIN Arthur, « [Cognitive Warfare: The Case for Disaggregation](#) », *Center for Security Studies (CSS), ETH Zürich*, juin 2026.
50. « [NATO's Approach to Counter Information Threats](#) », OTAN, mis à jour le 3 février 2025.

## L'auteur

Johann Lemaire est chercheur associé au GRIP et enseigne l'histoire ainsi que les relations internationales. Ses travaux de recherche portent principalement sur les enjeux psycho-informationnels, cognitifs et narratifs des conflits contemporains.

## Pour citer cette publication

LEMAIRE Johann, « La “guerre cognitive” et son dilemme démocratique : penser par soi-même est-il un enjeu sécuritaire ? », *Éclairage du GRIP*, 29 septembre 2026.



Le GRIP bénéficie du soutien  
du Service de l'Éducation  
permanente de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles.

### Photo de couverture :

Image d'illustration. Concept créatif du cerveau humain.  
- crédit : [Canva](https://www.canva.com).

\*\*\*

Les opinions exprimées dans le présent document ne  
reflètent pas nécessairement une position du GRIP dans  
son ensemble.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la  
paix et la sécurité

### Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Mundo-Madou -Avenue des Arts, 7-8  
1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique  
Tél. : +32 (0) 473 982 820 - [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org) -  
[www.grip.org](http://www.grip.org)





Le GRIP a pour objectif la recherche et l'information sur les questions de paix et de sécurité internationales. Ses travaux portent sur :

- les conflits armés, leur gestion, leur prévention et leur résolution, notamment grâce aux outils du maintien de la paix, ainsi que leurs impacts humains et écologiques ;
- les politiques de sécurité et de défense, notamment au niveau européen ou en Afrique ;
- la production, le commerce, l'usage et le contrôle des armements.

Le GRIP entend contribuer à un monde moins armé et plus sûr en faisant la promotion des valeurs de paix, du règlement pacifique des différends et de la sécurité humaine. Il prend en compte dans ses travaux les conséquences humaines, sociales, économiques et écologiques des activités militaires et de production d'armement.

Le GRIP considère que les enjeux de sécurité et de défense doivent faire l'objet d'un débat démocratique et pluraliste. Il œuvre pour préserver l'accès des citoyen-ne-s, des médias et des décideur-euse-s politiques à une recherche indépendante sur ces questions.

## 5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

1. Développer une recherche indépendante sur la paix ;
2. Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
3. Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
4. Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
5. Préserver l'activité Édition du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médiateurs ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun.

En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

→ Rejoignez-nous sur [www.grip.org](http://www.grip.org)

→ Devenez donateur :

IBAN : BE87 0001 5912 8294  
BIC/SWIFT : BPO TBE B1